



Bureau canadien d'information

Budget des dépenses
1997-1998

Partie III

Plan de dépenses

Les documents budgétaires

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en trois parties. Commençant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder. Dans les documents de la Partie III, on fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes surtout axés sur les résultats attendus en contrepartie de l'argent dépensé.

Les instructions sur la façon de se procurer ces documents se trouvent sur le bon de commande qui accompagne la Partie II.

©Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1997

En vente au Canada par l'entremise des
librairies associées et autres libraires

ou par la poste auprès du

Groupe Communication Canada – Édition
Ottawa (Canada) K1A 0S9

N^o de catalogue BT31-2/1998-III-103
ISBN 0-660-60138-9



Bureau canadien d'information

Budget des dépenses
1997-1998

Partie III

Plan de dépenses

Accordé

Table des matières

Préface	1
Aperçu	2
Plan ministériel	3
A. Sommaire des plans et priorités ministériels	3
B. Aperçu du Ministère	3
Rôles et responsabilités	3
Organisation et composition des programmes	4
Objectifs et priorités	5
C. Détails par secteur d'activité	6
Rendement du Ministère	8
Renseignements supplémentaires	10

Préface

Le présent document fait rapport au Parlement de la manière dont les ressources votées par ce dernier ont été ou seront dépensées. Il s'agit en fait d'un compte rendu renfermant des détails de plusieurs ordres permettant de répondre aux divers besoins de ses utilisateurs.

La partie III des prévisions budgétaires de 1997-1998 a été structurée différemment afin d'établir une nette distinction entre les données de planification et les renseignements sur le rendement, et de mettre l'accent sur les plans et le rendement à long terme des ministères.

Le document est divisé en quatre sections :

- Aperçu
- Plan ministériel
- Rendement du Ministère
- Renseignements supplémentaires

Il faut remarquer que, conformément aux principes qui sous-tendent le budget de fonctionnement, l'utilisation des ressources humaines dont il est fait état dans ce document est exprimée en équivalents temps plein (ÉTP).

APERÇU

Le 9 juillet 1996, le gouvernement du Canada a annoncé la création du Bureau d'information du Canada (BIC), dont le mandat est de renseigner les Canadiens et les Canadiennes qui désirent en savoir plus sur leur pays. Certes, il revient à tous les ministères fédéraux d'informer la population sur les politiques et les initiatives entrant dans leurs secteurs d'activité respectifs, mais le BIC a été expressément mis sur pied pour fournir des renseignements sur le Canada - son histoire, son patrimoine, sa culture, ses institutions et sa composition socioculturelle.

Cette première année a surtout été consacrée à la mise en place de la structure de fonctionnement du BIC. Celui-ci s'est par ailleurs employé à bâtir un réseau de relations et de contacts avec des groupes et des organisations de tout le Canada afin d'être en mesure d'informer la population sur les gens, les régions et les réalisations de notre pays. Ce réseau favorisera les échanges d'idées, de connaissances, d'information et d'expériences entre les Canadiens et les Canadiennes.

L'an prochain, nous serons prêts à mettre en oeuvre toute une série d'initiatives. Ainsi, nous établissons actuellement divers partenariats dynamiques avec le secteur privé, d'autres ministères fédéraux, le tiers secteur et des particuliers. En outre, en recourant à une gamme variée d'outils de communication, comme des publications, notre site Internet interactif et notre ligne sans frais 1-800, nous continuerons de mettre de l'information sur le Canada à la portée de l'ensemble de la population canadienne.

Un autre volet du mandat du BIC consiste à aider les Canadiens et les Canadiennes à mieux comprendre comment le gouvernement fédéral répond à leurs besoins au moyen de ses divers programmes et services.

Le BIC est en train de rassembler quantité de renseignements sur le Canada et de tisser des liens pour que nous puissions mieux comprendre notre pays et nos concitoyens.

Roger Collet,
Directeur exécutif

Plan ministériel

A. Sommaire des plans et priorités ministériels

Pendant tout l'exercice 1997-1998, le Bureau d'information du Canada aura comme priorité la mise en oeuvre de son mandat : informer les Canadiennes et les Canadiens sur leur pays, sur leurs concitoyens, sur le renouvellement de la fédération et sur le rôle que joue le gouvernement du Canada en leur offrant des programmes et des services qui répondent à leurs besoins. Il lui faut en priorité terminer la planification stratégique formelle entreprise à l'automne 1996, puis passer à la pleine mise en oeuvre de ses initiatives en matière de communications, d'information et de liaisons extérieures (partenariats).

B. Aperçu du Ministère

Le Bureau d'information du Canada a été mis sur pied le 9 juillet 1996 par le décret 1996-1066. Le Ministère figure à l'annexe I.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Le Bureau d'information du Canada a pour mission de favoriser chez les Canadiennes et les Canadiens une meilleure compréhension des valeurs et des convictions qu'ils partagent, en mettant en évidence le rôle et l'importance du gouvernement fédéral à l'appui de celles-ci.

Cette priorité figure dans le mandat de tous les ministères et organismes fédéraux, mais sa réalisation s'effectue principalement dans le contexte des politiques ou des services prévus dans le mandat particulier de chacun. À cet égard, le Bureau d'information du Canada servira de facilitateur et de coordonnateur fédéral à l'échelle nationale, un rôle nécessaire et qu'aucun autre rouage de l'appareil gouvernemental n'est à même de remplir. Il a été créé dans le but exprès d'établir un réseau national et de l'étendre afin d'épauler les Canadiennes et les Canadiens qui veulent appuyer et consolider le Canada en tissant des liens et en nouant des relations avec leurs concitoyens de toutes les régions du pays.

Rôles et responsabilités

Le BIC a deux tâches précises :

- aider les Canadiennes et les Canadiens à mieux se connaître et à mieux connaître leur pays, son identité, son patrimoine, son histoire, ses réalisations, ses régions et son peuple;
- favoriser les échanges entre les Canadiennes et les Canadiens sur leurs idées, leurs connaissances et leur vécu afin de susciter une vaste participation populaire pour resserrer les multiples liens qui les unissent et qui permettent l'épanouissement de l'identité canadienne.

Autorisations de dépenser

Tableau 1 : Autorisations pour 1997-1998 - Partie II du Budget des dépenses

Crédit		Budget principal 1997-1998 (en milliers de dollars)	Budget principal 1996-1997 (en milliers de dollars)
	Patrimoine canadien Bureau d'information du Canada		
40	Dépenses de programme	19 440	S/O
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	476	S/O
	Total - Ministère	19 916	S/O
Crédit = Libellé et sommes demandées			
Crédit		1997-1998 (en dollars)	
	Patrimoine canadien Bureau d'information du Canada		
40	Bureau d'information du Canada- Dépenses de programme	19 440 000	S/O

Organisation et composition des programmes

Le Bureau d'information du Canada compte trois services :

- Liaisons extérieures
- Communications
- Opérations

Le Bureau a à sa tête un directeur exécutif qui relève de la ministre du Patrimoine canadien. Le directeur exécutif associé et les directeurs exécutifs adjoints rendent compte au directeur exécutif des résultats clés obtenus par les services placés sous leur contrôle ou auxquels ils apportent leur concours.

Objectifs et priorités

Le Bureau d'information du Canada est chargé de faire en sorte que les Canadiennes et les Canadiens aient accès à de l'information sur le Canada, et, pour ce faire, il reconnaîtra et appuiera les initiatives prises par des particuliers, des groupes ou des organismes et susceptibles de favoriser un dialogue entre les citoyennes et citoyens de toutes les régions du pays. Il vise à donner un nouvel élan à la promotion de l'identité canadienne. De plus, le Bureau d'information du Canada prend l'initiative de renseigner les Canadiennes et les Canadiens sur leur histoire, leur patrimoine, leur culture et les réalisations de leur pays afin de mieux les sensibiliser aux nombreux liens et défis qu'ils ont en commun.

Le Bureau d'information du Canada a les grandes priorités suivantes :

- mettre à la disposition des Canadiennes et des Canadiens une information exacte au sujet du Canada, de ses citoyens et de ses réalisations, et faire en sorte que les Canadiennes et les Canadiens soient conscients du rôle que joue le gouvernement du Canada, par ses activités, ses programmes et ses services, dans la réalisation des objectifs nationaux et la satisfaction des besoins de la population;
- appuyer les Canadiennes et les Canadiens qui souhaitent contribuer à l'édification d'un Canada meilleur, en établissant des liens et des partenariats avec des groupes et des particuliers;

Tableau 2 : Aperçu du Ministère

	Budget supplémentaire 1996-1997 (en milliers de dollars)	Budget principal 1997-1998 (en milliers de dollars)
Bureau d'information du Canada	<u>*19 600</u>	<u>19 916</u>
Budget total	19 600	19 916
Coût estimatif des services fournis par d'autres ministères	<u>385</u>	<u>678</u>
Coût net - Ministère	19 985	20 594

* N'inclut pas les régimes d'avantages sociaux des employés

Tableau 3 : Budget des dépenses principal 1997-1998 - Postes budgétaires

	Fonctionnement (en milliers de dollars)	Immobilisations (en milliers de dollars)	Total brut (en milliers de dollars)
Activité			
Information	<u>19 916</u>		<u>19 916</u>
Total - Activité	19 916		19 916
Coût estimatif des services fournis par d'autres ministères			<u>678</u>
Coût net - Ministère			20 594

C. Détails par secteur d'activité

Le Bureau d'information du Canada a un secteur d'activité bien délimité : diffuser de l'information sur le Canada à l'intention des Canadiennes et des Canadiens. Il dispose pour ce faire de deux grands services, celui des Communications et celui des Liaisons extérieures, qui reçoivent l'appui d'un troisième service, celui des Opérations. Il s'agit de répondre aux Canadiennes et aux Canadiens qui désirent prendre une part active, individuellement ou en groupe, au raffermissement des assises du Canada. De même, les activités du Bureau d'information du Canada confirment l'engagement du gouvernement du Canada à appuyer ces initiatives dans une perspective nationale bien coordonnée.

Au cours de l'exercice 1997-1998, les trois services du Bureau d'information du Canada seront mis à contribution pour réaliser son mandat, ainsi qu'il suit :

Liaisons extérieures

- Le secteur des Liaisons extérieures a comme priorité de bâtir des partenariats de collaboration entre le gouvernement du Canada et des particuliers, des groupes, des institutions et des organismes afin de valoriser leur capacité collective de participer à la promotion de l'identité canadienne, ainsi que d'affirmer et de renforcer les liens communs qui caractérisent le peuple Canadien. Cette composante a pour principale fonction d'épauler divers partenariats sur le plan financier et de mettre en place les réseaux et les mécanismes d'information nécessaires à la réalisation des projets axés sur les objectifs énoncés.

Action Partenariat repose sur le principe que, pour renforcer le Canada, il faut une participation populaire très étendue et que le gouvernement du Canada et les Canadiennes et les Canadiens soient solidairement responsables et partenaires à part entière. On est en train d'établir des indicateurs de rendement et de résultats à l'égard de chacune des nombreuses initiatives proposées dans les diverses régions du pays.

Les résultats clés de ces activités seront évalués selon des critères établis dans le cadre des dispositions touchant chacun des partenariats, notamment en fonction de leur portée et de leur incidence sur les participants et sur certains publics ciblés.

Communications

Le Bureau d'information du Canada a deux objectifs clés : fournir aux Canadiennes et aux Canadiens des informations sur le pays et mettre en liaison ceux et celles qui désirent collaborer avec d'autres Canadiennes et Canadiens à la réalisation de projets se rapportant à l'identité canadienne. Les activités suivantes sont entreprises par le service des Communications afin d'étayer ces objectifs :

- Une série d'initiatives globales, en matière d'information et de communications, sera élaborée et mise au point durant l'année 1997-1998 à partir d'analyses détaillées des données recueillies à l'égard du milieu.
- Un site Internet interactif existe déjà; on va continuer à le développer et à l'améliorer. Il permet à l'ensemble des Canadiennes et des Canadiens, où qu'ils se trouvent au pays, d'avoir accès rapidement et à peu de frais à des informations fiables dans les deux langues officielles; il leur propose des renseignements généraux sur une foule de thèmes et de sujets, ainsi que des indications et des lignes directrices sur la façon de lancer des projets dans les localités et les régions. Il est aussi possible de faire part de ses commentaires et de demander des renseignements, en écrivant à l'adresse du site.
- Une ligne sans frais (1-800) donne au public accès à des renseignements sur le Canada et sur sa population. Les Canadiennes et les Canadiens pourront ainsi s'informer sur l'histoire du Canada, ses régions et ses collectivités.
- Plusieurs autres activités de communications sont également prévues en 1997-1998, dont la publication d'un grand nombre de documents d'information et de chroniques dans la presse écrite et électronique, etc.

Pour évaluer l'efficacité des mécanismes de coordination mis en oeuvre en ce qui a trait aux communications visant les initiatives du gouvernement fédéral, on se fondera notamment sur un certain nombre d'indicateurs. Ainsi, pour ce qui est de la ligne d'appel sans frais (1-800), on vérifiera si la nature des questions posées change à mesure que le gouvernement implante ses activités de coordination. En outre, on recueillera des données sur le milieu et effectuera une analyse des comptes rendus des médias pour déterminer comment les messages sont reçus et interprétés.

Services de l'information

Les Services de l'information ont pour fonction de coordonner les activités de recherche et d'analyse portant sur le milieu socioéconomique, dans le but d'aider à déterminer des initiatives éventuelles et de cerner des domaines prioritaires, d'après le relevé des tendances et des questions d'intérêt. Il leur incombe en outre de suivre de près les affaires parlementaires et les comptes rendus médiatiques.

Opérations

Le secteur des Opérations a un double rôle : gérer la planification stratégique du Bureau d'information du Canada et s'assurer que tous les mécanismes et toutes les pratiques en gestion financière, en administration, en ressources humaines, en gestion de l'information et en administration générale sont efficaces, efficaces et justifiés.

Pour ce secteur, les activités destinées à étayer les plans qui précèdent, en matière de services, seront évaluées en fonction de la rectitude des pratiques de gestion adoptées et appliquées au sein du BIC, y compris la conformité à la réglementation de la gestion des ressources humaines, des finances, des contrats et des autres ressources, ainsi que l'implantation de systèmes efficaces pour la diffusion de l'information.

Rendement du Ministère

Le Bureau d'information du Canada n'existait pas au cours de l'année financière 1995-1996, puisqu'il a été mis sur pied le 9 juillet 1996. Par conséquent, cette partie du Budget des dépenses principal ne sera présentée que l'année prochaine.

Renseignements supplémentaires

Table des matières — Renseignements supplémentaires

1.0 Organisation

1.1 Organigramme	11
------------------------	----

2.0 Besoins en personnel

2.1 Sommaire par catégorie professionnelle	11
--	----

3.0 Renseignements financiers complémentaires

3.1 Dépenses ministérielles nettes par secteur d'activité	12
---	----

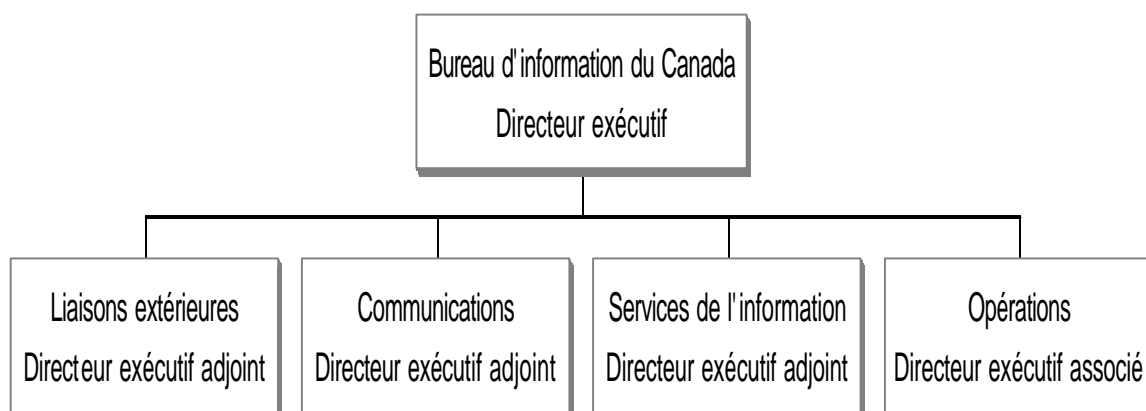
3.2 Recettes et dépenses	
3.2.1 <i>Présentation par article courant</i>	12

3.3 Passif éventuel	13
---------------------------	----

4.0 Autres renseignements 13

1.0 Organisation

1.1 Organigramme



2.0 Besoins en personnel

2.1 Sommaire par catégorie professionnelle

	Prévus 1996-1997	Budget principal 1997-1998
Nomination par décret en conseil	1	1
Groupe de la direction	5	9
Scientifique et professionnelle	2	3
Service extérieur et administratif	22	32
Technique	0	0
Soutien administratif	3	6
Exploitation	0	0
Total :	33	51

3.0 Renseignements financiers complémentaires

3.1 Dépenses ministérielles nettes par secteur d'activité

	Fonctionnement (en milliers de dollars)	Immobilisations (en milliers de dollars)	Total brut (en milliers de dollars)
Activité			
Information	19 916		19 916
Total - Activité	19 916		19 916
Coût estimatif des services fournis par d'autres ministères			678
Coût net - Ministère			20 594

3.2 Recettes et dépenses

3.2.1 Présentation par article courant

	Prévues 1996-1997 (en milliers de dollars)	Budget principal 1997-1998 (en milliers de dollars)
Personnel		
Traitements et salaires	2 000	2 800
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	290	476
	2 290	3 276
Biens et services		
Transport et communications	1 542	950
Information	4 118	4 255
Services professionnels et spéciaux	9 004	9 293
Location	372	342
Réparations et entretien	448	412
Services publics, matériaux et fournitures	1 217	500
Autres subventions et paiements	143	132
	11 994	10 984
Immobilisations	756	756
Dépenses budgétaires nettes	19 890	19 916

3.3 Passif éventuel

Le Bureau d'information du Canada n'a aucun passif éventuel.

4.0 Autres renseignements

Le Bureau d'information du Canada est situé au :

155, rue Queen, 5^e étage
Ottawa (Ontario)
K1P 6L1
Téléphone : (613) 992-1692
Télécopieur : (613) 991-1952

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les activités et les publications du BIC, vous pouvez communiquer avec nous de bien des façons :

Internet

Visitez notre site Internet, à l'adresse suivante : <http://www.infocan.gc.ca>
Notre site est mis à jour régulièrement; on y trouve des renseignements, des rubriques spéciales, etc.

Ligne d appel sans frais (1-800)

Pour obtenir des renseignements sur le Canada, des fiches documentaires ou encore des détails sur Action Partenariat (si vous voulez être de la partie!), vous pouvez téléphoner au 1-800-973-INFO (4636).

Accès à l information

Toute demande d'accès à l'information doit être adressée au :

Directeur exécutif
Bureau d'information du Canada
155, rue Queen, 5^e étage
Ottawa (Ontario)
K1P 6L1